

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 07.12.2010 À 14 HEURES 30 À STRASBOURG (SALLE DES CONSEILS)

Convocation du 29.11.2010

Membres en exercice : 50 titulaires  
50 suppléants

Membres présents : 21 titulaires  
10 suppléants

Délibération n°183 du Comité syndical

### Budget 2011

Le Président présente le Budget primitif 2011

*Le Comité syndical  
sur proposition du président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

DECIDE

*D'APPROUVER, chapitre par chapitre, le budget primitif 2011 présenté :*

### Budget de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
(012) Personnel, y.c cotisation	182 900 €	CUS	283 950 €
(65) Suivi et mise en œuvre	150 000 €	Communautés de communes hors CUS	94 650 €
(011)Gestion fonctionnement /	47 700 €	Etat (DGD ou autre)	
		Région	37 500 €
		Département	
Compte 6811 : dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	38 000 €	Divers	2 500 €
<b>Total</b>	<b>418 600 €</b>	<b>Total</b>	<b>418 600 €</b>

**Budget d'investissement :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
(202) : frais d'études, d'élaboration, de modification et de révisions des documents d'urbanisme	26 000 €	(280) : immobilisations incorporelles	25 800 €
(205) Conc. Droits simil.brevet, lic., marques, proc.	1 500 €	(281) : immobilisations corporelles	12 200 €
(21) Divers : mobilier, logiciels, informatique...	10 500 €		
<b>Total</b>	<b>38 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>38 000 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le  
La publication le  
Strasbourg, le

Le Président  
Jacques BIGOT

